

# La Maison des sapins

## Contrat de location pour les chambres d'hôtes

A compléter et retourner par courrier à l'adresse suivante :

M. Guy Tournoud  
La Maison des sapins  
38740 Entraigues  
Numéro de Siret : 43827182700026  
Tél : 06 08 58 21 49  
04 76 30 15 70  
Email : [tournoudg@wanadoo.fr](mailto:tournoudg@wanadoo.fr)

Période du.....après 17h00 au .....à 10h00

Nom & Prénom.....

Adresse.....

Code Postal.....Ville.....Pays.....

Téléphone fixe.....Portable.....Email.....

Dit « le locataire »

Le propriétaire loue au locataire qui accepte à titre de location meublée, la chambre d'hôte ci-après désignée : (cocher la case correspondante)

Au cœur des sapins

Rêves de sapins

Nombre d'adultes.....Nombre d'enfants.....Age des enfants.....

Heure d'arrivée : à partir de 17h00.

### Conditions tarifaires :

Prix des chambres avec petit déjeuner (par nuitée) :

#### **Au cœur des sapins :**

1 personne : 61€00 x....nuitée(s) =.....  
2 personnes : 70€00 x....nuitée(s) =.....

#### **Rêves de sapins :**

1 personne : 51€00x....nuitée(s) =.....  
2 personnes (dans le même lit) : 60€00x....nuitée(s) =.....  
2 personnes (dans 2 lits) : 80€00x....nuitée(s) =.....  
Par personne supplémentaire de 10 ans et plus : 29€00x....nuitée(s) =.....  
Enfant de moins de 10 ans : 25€00x....nuitée(s) =.....  
Enfant de moins de 1 an : 10€00 x....nuitée(s) =.....

Total en Euro=.....

### Conditions de réservation :

- La réservation est confirmée dès réception du règlement de 30% du montant du séjour.  
Envoyez votre chèque ou mandat ou virement bancaire, correspondant au montant de 30% du prix du séjour, à l'ordre de : Guy Tournoud.
- Pour les réservations de chambre intervenant moins d'une semaine avant la date du début du séjour le règlement de la totalité de la prestation sera exigé dès votre arrivée.
- Montant : .....€, chèque n°....., banque.....

Le locataire déclare avoir pris connaissance des conditions générales de location et déclare y adhérer pleinement et sans réserve.

Fait à .....

Le.....

Le locataire (1)

Pour accord,

le propriétaire.

N° Siret : 43827182700026

(1) Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé, bon pour accord »

## (2) **La Maison des sapins**

### Conditions générales de location

#### Généralités

- Toute location est nominative et ne pourra être cédée ou sous-louée sans l'accord du propriétaire.
- Si la date d'arrivée est différée de 24 heures ou plus, la ou les nuitées ne pourront être reportées sans l'accord du propriétaire.
- Les règlements en espèces ou par chèques sont acceptés sur présentation d'une pièce d'identité.
- L'accueil sera fait à partir de 17 heures et les chambres doivent être libérées pour 10 heures, le matin du départ.
- Les animaux ne sont pas acceptés.
- Pour les fumeurs, nous vous invitons à fumer à l'extérieur.
- Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée tardive ou d'un départ anticipé.

#### Obligations du propriétaire

Le propriétaire s'engage à maintenir la chambre louée en bon état locatif, à délivrer au locataire un logement et un mobilier conforme à son descriptif, à laisser la jouissance des lieux loués en toute quiétude.

#### Obligations du locataire

Le locataire s'oblige à user paisiblement des locaux loués, à les occuper personnellement, sans excéder le nombre d'occupants prévus dans le contrat, à ne rien faire qui puisse nuire à la tranquillité des voisins ou des autres occupants (tapage, bruits, odeurs, fumées ou autres), à user des équipements et du matériel laissés à sa disposition en se conformant strictement à leur mode d'utilisation, à répondre des dégradations et pertes survenues pendant son occupation, à supporter toutes réparations dont l'urgence et la nécessité apparaîtraient durant la location sans pouvoir réclamer aucune réduction de loyer ou indemnité, à libérer les lieux à l'heure stipulée sur le contrat, le dernier jour de la location et à restituer le logement dans l'état où il l'a pris.

#### Modalités de règlement-annulation

Les 30% du montant du séjour doivent être réglés lors de la réservation, par espèces, chèque, mandat ou virement bancaire.

- En cas d'annulation par le propriétaire, en cas de force majeure et sans que celui-ci n'ait besoin de s'en justifier, l'intégralité des sommes encaissées sera immédiatement restituée au locataire.
- En cas d'annulation par le locataire moins de 15 jours avant la date théorique d'arrivée, l'intégralité des sommes perçues sera conservée par le propriétaire à titre d'indemnité compensatoire.
- En cas d'annulation par le locataire dans un délai supérieur ou égal à 15 jours avant la date théorique d'arrivée, le propriétaire remboursera au locataire l'intégralité des sommes perçues.

#### Attribution de juridiction

En cas de litige sur l'exécution du présent contrat, seuls les tribunaux de Grenoble (Isère) sont compétents.

